

# TPOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DE LA BIO EN OCCITANIE DE 2010 À 2022 : CINQ TRAJECTOIRES EN LIEN AVEC LES CARACTÉRISTIQUES AGRICOLES LOCALES

Les cahiers pro de DEFIBIO, n°6, octobre 2024



**Le rythme de croissance de l'agriculture biologique entre 2010 et 2022 a été contrasté en Occitanie selon les territoires et leurs spécialisations. Cette étude pointe les facteurs associés au développement de la bio, notamment l'interaction avec les autres démarches de qualité et environnementales.**

## Introduction

L'Occitanie est une des régions françaises où l'agriculture biologique (AB) est la plus développée, avec 20% de sa surface agricole utile engagée en AB en 2023 suite à un doublement de cette surface bio entre 2015 et 2021 (données Agence Bio). Cet essor ne s'est toutefois pas fait de manière homogène, que ce soit dans le temps, l'espace ou en fonction des productions. Nous nous intéressons à cette diversité de trajectoires de développement, à partir d'une approche statistique à l'échelle communale. Cette approche est particulièrement intéressante dans le contexte actuel, marqué par une baisse de la demande de produits en AB, une réduction des conversions et une augmentation des déconversions qui bousculent la dynamique positive de la précédente décennie. Elle permet en effet de mettre en avant les leviers et facteurs qui peuvent favoriser ou limiter le développement de la bio, selon les types de productions ou les caractéristiques du territoire. Plusieurs questions sont donc abordées ici : **Quelles sont les caractéristiques des territoires associées aux différentes trajectoires de développement de l'AB ? En quoi ces caractéristiques permettent-elles de mieux identifier les contextes**

**propices ou non à l'AB ? De quelle façon l'AB coexiste avec d'autres démarches de différenciation et/ou d'écologisation, entre complémentarité et concurrence ?**

En effet, la recherche d'alternatives au modèle agricole dominant, pour répondre aux problématiques économiques, sociales et environnementales qu'il pose, a conduit à une diversification des modèles d'agriculture et des stratégies de valorisation des pratiques et des productions, avec des effets de coexistence et de confrontation entre ces différentes démarches (Gasselin et al., 2023). Certains signes de qualité, déjà très présents en Occitanie (Label Rouge, AOP, IGP), ont vu leur position renforcée ces quinze dernières années et cherchent à intégrer dans leurs cahiers des charges des exigences environnementales. D'autres démarches environnementales sont également en croissance sur le territoire et revendiquent une écologisation des pratiques à des niveaux variés : biodynamie, agroécologie, Haute Valeur Environnementale (HVE), etc. La coexistence et la confrontation de ces démarches, entre elles et avec le modèle conventionnel, peut stimuler ou, au contraire, freiner le développement territorial de l'agriculture biologique. Elle peut même motiver des abandons et des déconversions.

## Sources des données

Une complexité du travail réalisé pour cette étude tient dans le croisement de données issues de sources différentes. Nous mobilisons ainsi les données de l'Agence BIO pour dénombrer les exploitations en AB et les données de la Mutualité Sociale Agricole pour dénombrer le nombre total d'exploitations agricoles. Les autres données communales annuelles portant sur les aides de la PAC ou sur les démarches de qualité sont issues de l'Agence de services et de paiement, de l'Observatoire Territorial des SIQO (INAO/INRAE) et des Recensements Agricoles 2010 et 2020. Les différentes données communales sont localisées au siège de l'exploitation.



# Cinq dynamiques territoriales contrastées

Nous avons dans un premier temps regroupé les communes d'Occitanie en fonction de leur trajectoire d'évolution de l'agriculture biologique entre 2010 et 2022. Nous avons estimé pour chacune d'entre elle : la part d'exploitation de l'AB moyenne en début de période, le taux de croissance moyen sur la période, et le taux d'accélération ou de décélération de la croissance (la courbure de la courbe de croissance). Nous avons ensuite utilisé les résultats de ces estimations dans une procédure statistique de classification ascendante hiérarchique qui permet de regrouper entre elles les communes aux trajectoires similaires. Seules les communes dans lesquelles il y a plus de trois exploitations agricoles ont été retenues, soit un total de 3713 communes sur les 4454 du référentiel communal 2022 d'Occitanie.

Dans ces 3713 communes, la part d'exploitations impliquées dans des démarches AB en 2010 était de 5% par commune en moyenne (cf. Table 1). Ce taux a ensuite connu une croissance moyenne d'environ 2 points par an, mais cache des disparités importantes.

Notre analyse statistique met en exergue 5 groupes pertinents de communes ayant connu des évolutions distinctes dans le développement de l'AB (cf. Figure 1) :

- Le groupe **BIO HISTORIQUE** est constitué de 291 communes (8% des communes étudiées) qui avaient un **taux élevé d'exploitations engagées en AB en 2010** (près de 30% en moyenne) et **qui a continué d'augmenter modérément** sur la période 2010-2022 (+1 point de pourcentage annuel en moyenne) pour atteindre 40% en moyenne en fin de période.
- Le groupe **BIO FAIBLE**, composé d'une majorité de communes d'Occitanie (1564, soit 42% des communes

étudiées), se caractérise par un **faible taux d'exploitations engagées en AB en 2010** (4% en moyenne) et **une faible croissance** de la part d'AB dans ces communes sur la période 2010-2022 (moins de 1 point par an en moyenne). La part d'AB moyenne en 2022 reste inférieure à 8% dans ce groupe.

- Le groupe **CROISSANCE MODÉRÉE TARDIVE** comprend 1086 communes (30% des communes étudiées) dont **le taux de croissance a été assez élevé sur la période** (+2 points de pourcentage par an en moyenne). Après avoir connu une croissance timide en début de période (+3 points en moyenne entre 2010 et 2016), ce groupe est marqué par une accélération de la croissance sur la deuxième moitié de la période (+20 points en moyenne entre 2016 et 2022).
- Le groupe **CROISSANCE FORTE PRECOCE** inclut 420 communes (11% des communes étudiées) qui ont connu une **croissance assez forte** de l'AB entre 2010 et 2022 (en moyenne près de 3 points de pourcentage par an) **mais un ralentissement sur les 3-4 dernières années** (moins de 2 points annuels en moyenne entre 2018 et 2022 contre 3 à 5 points annuels entre 2010 et 2018). On trouve également dans ce groupe certaines communes dont la part des exploitations engagées en AB a baissé entre 2020 et 2022.
- Le groupe **CROISSANCE FORTE TARDIVE** inclut 352 communes (9% des communes étudiées) pour lesquelles la **croissance a été très élevée sur la période 2010-2022** (+5 points de pourcentage par an en moyenne) **avec une forte accélération sur la deuxième moitié** de la période (+7 points en moyenne entre 2010 et 2016 versus **+47 points** en moyenne entre 2016 et 2022).

## Méthodologie

Nous avons dans un premier temps estimé pour chaque commune : la part d'exploitation en AB en début de période, le taux de croissance moyen sur la période, et le taux moyen d'accélération ou de décélération de la croissance (la courbure de la courbe de croissance). Nous avons ensuite utilisé les résultats de ces estimations dans une procédure statistique de classification ascendante hiérarchique qui permet de regrouper entre elles les communes aux trajectoires similaires.

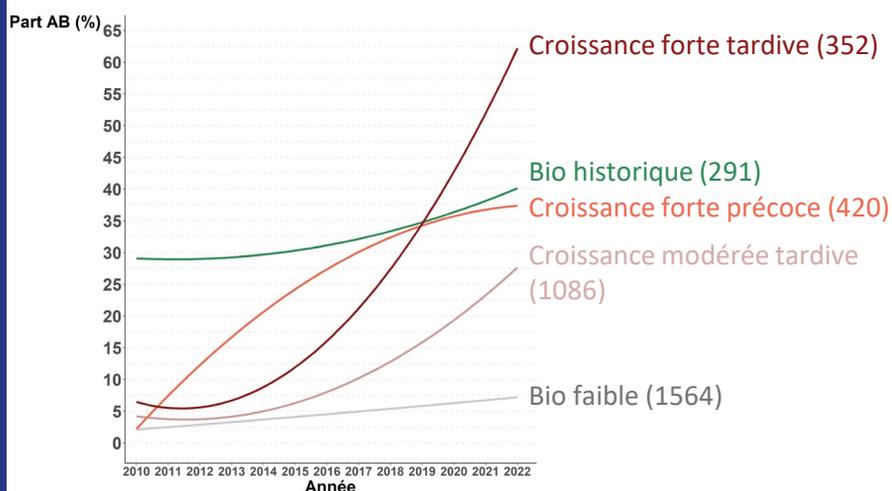
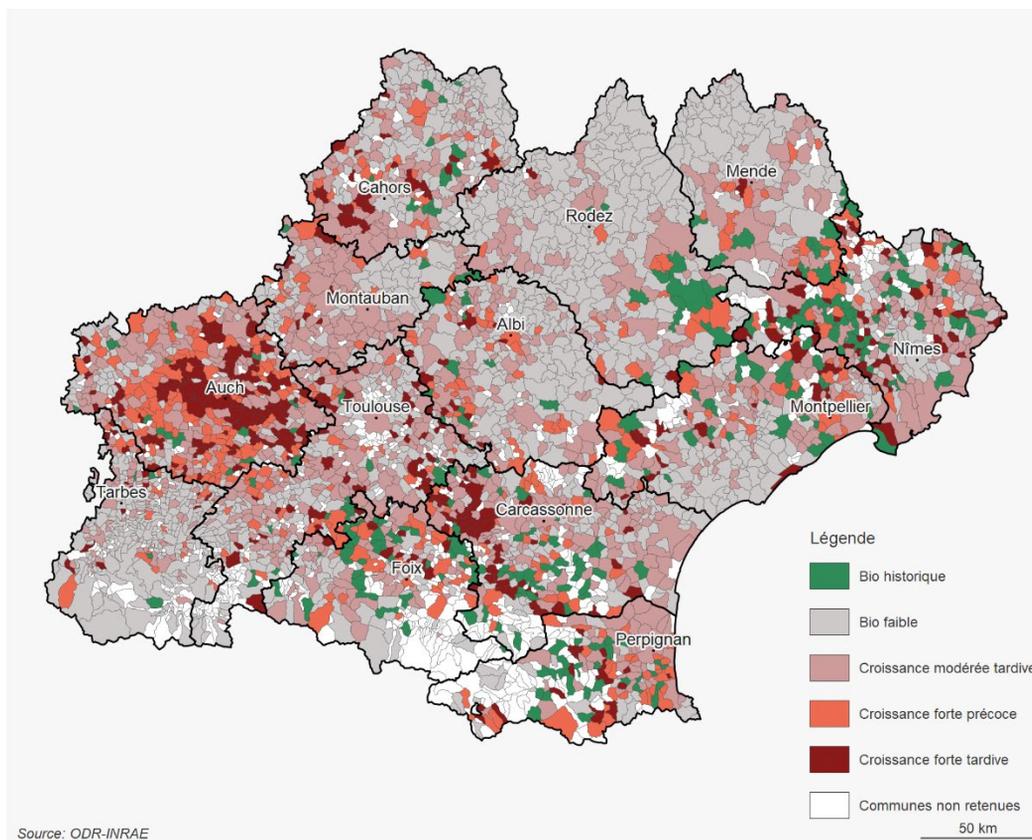


Figure 1 : Groupement des communes selon l'estimation de l'évolution de la part d'exploitations en AB entre 2010 et 2022

Une visualisation cartographique des résultats fait apparaître des premières tendances (cf. Figure 2). Les communes du groupe BIO FAIBLE se situent principalement dans les départements du Tarn, de l’Aveyron, de la Lozère et des Hautes Pyrénées, et plus particulièrement dans les zones d’élevages extensifs de ces départements. Les communes des groupes caractérisés par une forte croissance précoce ou tardive de l’AB se concentrent géographiquement dans les départements du Gers, de l’Aude, du Gard et des Pyrénées Orientales. Ces trois derniers départements concentrent également une part importante des communes où le taux de l’AB était initialement plus élevé qu’ailleurs en moyenne (groupe BIO HISTORIQUE).



**Figure 2** : Cartographie des communes en Occitanie selon la croissance de l’AB sur leur territoire entre 2010 et 2022

## Quels effets des spécialisations productives territoriales ?

Nous avons ensuite caractérisé les 5 groupes selon différents facteurs des communes les composant: la surface agricole utile, le nombre total d’exploitations, l’orientation technico-économique (OTEX) dominante et l’ampleur de la diversification des cultures (cf. Table 1).

Ce travail permet notamment de préciser quelles sont les caractéristiques des territoires avec une trajectoire de BIO HISTORIQUE. On observe ainsi dans ce groupe une part relativement plus élevée de communes spécialisées en maraîchage, arboriculture et horticulture, ainsi qu’en caprins et ovins (qu’on retrouve notamment autour de la zone de Roquefort) que sur l’ensemble des communes d’Occitanie. On y retrouve également une part non négligeable de territoires spécialisés en viticulture (21% des communes), même si

ces derniers sont surtout présents dans le groupe CROISSANCE MODÉRÉE TARDIVE. Les communes du groupe BIO HISTORIQUE sont aussi caractérisées par une plus grande stabilité du nombre total d’exploitations. Dans ce groupe, il y a une baisse de 2% sur la période, ce qui est nettement moins que tous les autres groupes qui connaissent une baisse moyenne du nombre total d’exploitations de plus de 15%.

Les groupes de communes présentant les plus forts taux de croissance moyens de l’AB (groupes CROISSANCE FORTE PRECOCE et TARDIVE) se situent principalement dans le Gers et l’ouest de l’Aude spécialisés dans les cultures céréalières ou en polyculture et poly-élevage. Dans le groupe CROISSANCE FORTE TARDIVE, où les communes spécialisées en grandes cultures sont surreprésentées, on observe une accélération sur les dernières années. Ce groupe est caractérisé par un niveau de diversification des cultures plus important qu’ailleurs.

## Quels effets de la coexistence avec d'autres démarches de qualité environnementales ?

Nous avons analysé les cinq groupes au regard de la trajectoire des autres démarches de qualité et environnementales sur les communes (cf. Table 1) : les Label Rouge, AOP et IGP (hors viticulture dont les données ne sont disponibles qu'à partir de 2018), la certification HVE, la souscription à des aides de la PAC de type mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et les autres démarches de qualité et environnementales pour lesquelles les données sont disponibles (Agriculture biodynamique, Nature et Progrès, ferme Dephy, appartenance à un Groupement d'intérêt économique et environnemental, mention produit fermier, montagne, Terra Vitis, Agriconfiance, Bleu Blanc Cœur...).

Un premier résultat fort concerne des territoires d'élevage qui couplent un taux d'engagement supérieur à la moyenne dans les IG (AOC, IGP, Label Rouge) et une faible dynamique de conversion en bio. Le groupe BIO FAIBLE se retrouve ainsi dans 65% des communes d'Occitanie spécialisées dans l'élevage bovins et 53% des communes spécialisées en élevage ovins/caprins, des communes situées principalement sur des zones de montagne et piémont. Les communes de ce groupe produisent en moyenne davantage sous AOP, IGP et/ou Label Rouge que les autres groupes avec respectivement 7,4%, 5,1% et 8,5% d'exploitations engagées dans chacun de ces signes en moyenne. Notons également que dans ces communes rurales, avec une surface agricole utile en moyenne plus élevée, les exploitations agricoles disparaissent à un rythme relativement plus élevé qu'ailleurs (-22% sur la période).

D'une manière générale, les labels AB et d'Indications Géographiques évoluent de manière opposée, hors viticulture où les IG concernent plus de 90% des exploitations. Dans le groupe CROISSANCE FORTE PRÉCOCE,

on trouve ainsi des territoires dont les IG (majoritairement en volailles) sont en récession alors que l'AB est en croissance. On peut supposer que dans une certaine mesure IG et AB se substituent sur les territoires d'élevage ou polyélevage, en fonction de la valeur économique potentielle et des contraintes qu'ils génèrent pour les exploitations.

Un deuxième résultat important concerne le label HVE, introduit par le ministère de l'Agriculture en 2017 et qui représente aujourd'hui 9% des exploitations d'Occitanie (données Agreste). Il s'agit d'une mention identifiant les exploitations engagées dans des pratiques agricoles améliorant leur performance environnementale (biodiversité, fertilisation, phytos, eau). Dans la région, la spécialisation viticole concentre 80% des exploitations sous HVE. Ce label a cru de manière plus forte (+7,4 point de pourcentage en moyenne sur la période) et parallèlement à la croissance de l'AB dans le groupe CROISSANCE MODÉRÉE TARDIVE, dans lequel la viticulture est surreprésentée par rapport à l'ensemble de la région Occitanie.

D'une manière générale les autres certifications de qualité et environnementales coexistent et augmentent parallèlement à l'AB. Leur niveau est en moyenne plus élevé dans les groupes CROISSANCE FORTE PRÉCOCE et BIO HISTORIQUE et croît de manière plus forte dans les groupes CROISSANCE MODÉRÉE TARDIVE et CROISSANCE FORTE TARDIVE.

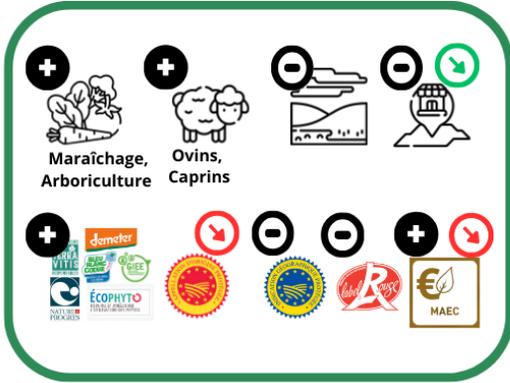
Un troisième résultat porte sur les aides pour mesures agro-environnementales. L'analyse montre qu'elles évoluent de manière opposée à l'AB. Certains groupes pour lesquels l'AB a été en croissance ont connu une baisse plus forte de ces mesures que les autres sur la période, ce qui suggère une substitution dans le temps entre ces démarches (groupes CROISSANCE FORTE PRÉCOCE et BIO HISTORIQUE). Dans ce cas, les aides pour des démarches agro-environnementales pourraient avoir été le préalable à une conversion en AB.



# Caractéristiques structurelles et évolution des démarches de qualité et environnementales dans les cinq groupes

## BIO HISTORIQUE

(291 communes)



Dans le groupe **BIO historique**, la part d'exploitations spécialisées en maraîchage, arboriculture et en ovins caprins est supérieure à la part régionale.

Les communes de ce groupe ont en moyenne une SAU en 2010 plus faible que l'ensemble des communes d'Occitanie et ont connu une baisse moins forte du nombre d'exploitations qu'au niveau régional.

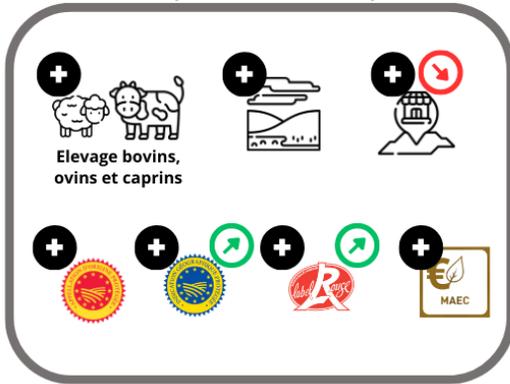
La part des exploitations engagées dans d'autres démarches en 2010 est en moyenne plus forte dans ce groupe que sur l'ensemble des communes d'Occitanie.

La part des exploitations en IGP et LR est plus faible en 2013 dans ce groupe que sur l'ensemble de la région et la part d'exploitations en AOP a baissé plus fortement au cours du temps dans ce groupe que sur l'ensemble du territoire.

La part des bénéficiaires MAEC était initialement plus élevée dans ce groupe que sur l'ensemble de la région mais a davantage baissé sur la période.

## BIO FAIBLE

(1564 COMMUNES)



## CROISSANCE MODÉRÉE ET TARDIVE

(1086 COMMUNES)



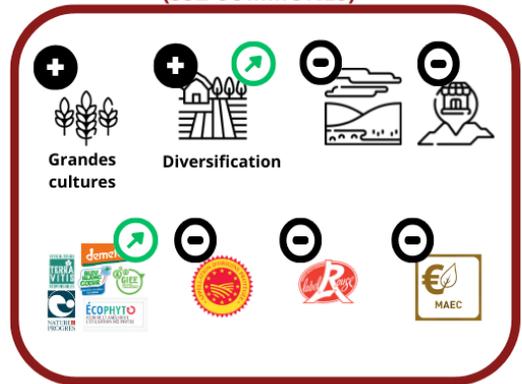
## CROISSANCE FORTE PRÉCOCE

(420 COMMUNES)



## CROISSANCE FORTE TARDIVE

(352 COMMUNES)



## LÉGENDE



SAU et nombre d'exploitations



Part des bénéficiaires de mesures agro-environnementales et climatiques



Niveau plus élevé dans le groupe que sur l'ensemble des communes



Niveau plus faible dans le groupe que sur l'ensemble des communes



Part d'exploitations en AOP/IGP (hors vins)



Part d'exploitations en HVE



Hausse **plus** ou **moins** forte sur la période dans le groupe que sur l'ensemble des communes



Part d'exploitations engagées dans d'autres certifications de qualité ou environnementales (fermes Dephy, Nature et Progrès, Demeter, Bleu Blanc Cœur...)



Baisse **plus** ou **moins** forte sur la période dans le groupe que sur l'ensemble des communes

**Table 1 : Résultats complets des caractéristiques significativement différentes de la moyenne dans chacun des groupes**

■ Valeur significativement plus élevée dans le groupe que la moyenne sur l'Occitanie

■ Valeur significativement plus faible dans le groupe que la moyenne sur l'Occitanie

	Occitanie (n = 3713)	Bio historique (n = 291)	Bio faible (n = 1564)	Croissance modérée tardive (n = 1086)	Croissance forte précoce (n = 420)	Croissance forte tardive (n = 352)
<b>Évolution de la bio (moyenne des communes dans le groupe)</b>						
Part des exploitations AB en 2010 (%)	5.3	29.0	2.1	3.4	5.6	5.5
Part des exploitations AB en 2022 (%)	24.4	40.1	7.2	27.6	37.4	62.2
Évolution annuelle moyenne 2010 - 2022 (point de %)	1.6	0.9	0.4	2.0	2.9	4.6
Courbure relative	0.001	0.002	0.000	0.004	-0.004	0.010
<b>Orientation technico-économique en 2020 (part des communes dans le groupe, en %)</b>						
Bovins	14.7	6.2	22.8	10.4	10.2	4.5
Fruits, légumes, horticulture	5.1	7.6	3.0	6.6	6.2	6.3
Grandes cultures	13.9	7.9	10.0	15.4	14.3	31.0
Ovins, caprins et autres herbivores	14.2	18.9	18.1	11.1	12.4	5.1
Polyculture et polyélevage	32.7	36.8	27.7	34.3	44.0	32.1
Viticulture	16.7	21.0	15.2	19.9	10.2	17.9
Volailles, porcins et autres granivores	2.7	1.4	3.2	2.3	2.6	2.8
<b>Exploitations (moyenne des communes dans le groupe)</b>						
Surface agricole utile en 2010 (hectares)	814.84	527.29	905.21	884.00	657.60	625.25
Évolution 2010-2022 surface agricole utile (%)	31.3	32.7	76.6	-7.1	-4.7	-9.6
Nombre d'exploitations en 2010	20.5	12.3	23.4	23.0	15.3	13.3
Évolution 2010-2022 nombre d'exploitations (%)	-18.5	-1.9	-22.2	-18.6	-14.5	-20.0
<b>Démarches de qualité et environnementales (moyenne des communes dans le groupe)</b>						
Part des exploitations AOP en 2013 (%)	5.9	5.8	7.4	5.0	3.8	4.5
Évolution 2013 - 2022 part des exploitations AOP (point de %)	-0.4	-1.9	-0.6	0.0	-0.1	-0.4
Part des exploitations IGP en 2013 (%)	4.7	2.2	5.1	4.9	4.2	5.2
Évolution 2013 - 2022 part des exploitations IGP (point de %)	0.4	0.4	1.0	-0.1	-0.4	0.73
Part des exploitations Label Rouge en 2013 (%)	7.0	3.1	8.5	6.7	6.1	5.3
Évolution 2013 - 2022 part des exploitations Label Rouge (point de %)	-0.2	0.2	-0.4	-0.0	-0.8	0.5
Évolution 2010 - 2022 part des exploitations HVE (point de %)	6.3	5.2	6.3	7.4	5.0	5.7
Part des exploitations en Autres démarches de qualité ou environnementales en 2010 (%)	7.0	10.6	7.2	5.5	8.4	6.2
Évolution 2010 - 2022 part des exploitations en autres démarches (point de %)	2.4	1.4	0.04	4.8	2.4	6.4
Part de bénéficiaires MAE sur la période 2007-2013 (%)	18.9	26.6	20.9	15.0	19.7	14.8
Évolution 2007-2013 et 2014-2022 part des bénéficiaires MAE (point de %)	-4.42	-7.1	-4.4	-3.3	-5.7	-4.5
<b>Diversification (moyenne des communes dans le groupe)</b>						
Diversification en 2010 (Indice de Shannon)	2.0	1.81	1.9	2.1	2.1	2.2
Évolution 2010 - 2022 diversification (Indice de Shannon)	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.4



## Les auteurs de la note

Tifenn Corre, INRAE, US ODR  
Thomas Poméon, INRAE, US ODR  
Julie Régolo, INRAE, US ODR  
Sara Brunel, INTERBIO Occitanie,  
Observatoire de l'agriculture biologique  
d'Occitanie

## Que retenir ?

- En Occitanie entre 2010 et 2022, cinq dynamiques distinctes de croissance de la bio sont observables selon les territoires
- Ces différences de dynamique sont associées à des différences de spécialisation productive
- La coexistence dans les territoires avec d'autres démarches d'écologisation génère des effets contrastés : faible présence de l'AB dans des territoires d'élevage avec davantage d'indications géographiques, co-croissance de l'AB et des certifications de qualité et environnementales, et substitution des MAE vers l'AB

## Pour aller plus loin

Allaire A., Cahuzac E., Maigné E., Poméon T., 2015, Localisation de l'agriculture biologique et accès aux marchés, Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement, 96 (2), p. 277-312. <https://hal.science/hal-01884956>

Benoit M., Steinmetz L., Flechet D., Piet L., Poméon T., 2024, Les productions d'élevage en AB en France : structures des fermes, répartition spatiale et évolution récente, INRAE Productions Animales, sous presse, <https://productions-animales.org/article/view/7444>

Gasselin P., Nguyen G., Poméon T., Triboulet P., Poline L., Sanlaville M., 2023, Les enjeux de la coexistence et de la confrontation entre bio et non-bio, Les cahiers pro de DEFIBIO, 2, programme TETRAE Occitanie, <https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2023/10/cahier-pro-2-coexistence.pdf>

**Pour citer ce document** : Corre T., Poméon T., Régolo J., Brunel S. 2024. Typologie du développement de la bio en Occitanie de 2010 à 2022 : cinq trajectoires en lien avec les caractéristiques agricoles locales. Les cahiers pro de DEFIBIO, 6, programme TETRAE-Occitanie.

**Plus d'informations sur le site internet DEFIBIO** : <https://www.interbio-occitanie.com/projet-defibio>  
<https://www.tetrae.fr/les-projets/defibio>

Crédits photo : © INRAE / Bertrand NICOLAS / TOILLON Sylvie

Le projet DEFIBIO est cofinancé par :



Le projet DEFIBIO est copiloté avec :

